



APCVEB

Protection
du cadre
de vie et de
l'environnement
balmanais

Renaud LAURETTE
Michel DUNAND

Urbanisme & développement durable

De l'usage du PLU
Point sur les projets

➡ **Propositions d'engagement**



Propositions sur les modes de consultation

- **Mieux fonctionner dans l'Agenda 21 et les comités consultatifs**
 - Utiliser l'A21 comme un groupe actif de réflexion, se réunissant fréquemment
 - Association systématique de l'A21 et des CC aux grands projets de la commune.
 - Doter l'A21 d' un vrai comité de pilotage ne comprenant pas que des élus.
- **Soutenir l'homologation des associations pour les impliquer en amont dans l'élaboration des projets**
- **Impliquer davantage les citoyens en leur donnant accès en ligne à de nombreux documents**
 - Cahier des charges des études d'aménagement et rapport des bureaux d'étude
 - Délibération du conseil municipal
 - Document d'urbanisme
 - Demandes et accord de permis de construire



Propositions sur le développement durable

- **S'engager résolument dans une démarche favorable à l'environnement par la mise en œuvre de projets au delà des exigences de la réglementation nationale.**
 - Réalisations pilotes démonstratives
 - Démarche de sensibilisation en amont du dépôt des permis
 - Charte pour les équipements publics et le fonctionnement des services municipaux (eaux, énergie, déchets, transports, etc)
 - Règlements d'urbanisme volontaristes
- **Militer auprès des collectivités régionales et nationales pour un meilleur équilibrage de la croissance entre les villes, afin de limiter la croissance du Grand Toulouse.**